

Autorisation de marché

M. le Maire donne les résultats de l'appel d'offres lancé le 18 septembre 1958, par le Service des Ponts et Chaussées, au sujet de la construction de l'égout du Mont. L'offre faite par la Compagnie Générale d'Entreprises électriciens : rabais de 5% est la plus favorable. Le Conseil municipal accepte cette offre et autorise le Maire à signer avec cette

entreprise un marché de gré à gré de 1 900 000 F avec rabais de 5% -